

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Jean-Marie Voumard, Jean-François Girardet, Florian Gander, Patrick Lussi, Marc Falquet, Sandro Pistis, Pascal Spuhler, Eric Stauffer, Thierry Cerutti, Dominique Rolle, Marie-Thérèse Engelberts, Claude Jeanneret, Henry Rappaz et Mauro Poggia*

Date de dépôt : 24 mars 2011

Proposition de motion pour le déplacement du « Quai 9 »

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le centre d'injection de drogue « Quai 9 », au vu de son emplacement, dérange les citoyens et n'a pas sa place à cet endroit ;
- que les alentours du « Quai 9 » sont devenus un haut lieu du trafic de drogue à Genève ;
- que l'émission *Enquêtes exclusives* diffusée sur M6 a fait une publicité (12 millions d'auditeurs) dans tout l'Hexagone et provoque ainsi un afflux massif de toxicomanes étrangers ;
- que par cette structure, Genève a développé un « tourisme » de la drogue, au sein même du centre-ville ;

invite le Conseil d'Etat

- à déplacer la structure du « Quai 9 » sans délai ;
- à ouvrir dans l'enceinte des HUG une antenne de prévention et de soins pour les toxicomanes ;
- à accentuer/développer la campagne de prévention contre la drogue, notamment pour les adolescents.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La motion 1946, très certainement mal interprétée par certains d'entre vous lors de la séance plénière du 24 mars 2011, n'est pas contre l'attribution de soins adaptés aux consommateurs de stupéfiants (drogue dure), mais bien contre **l'emplacement, le lieu, l'endroit** choisi pour prodiguer lesdits soins.

Dès lors, comment un conseiller d'Etat peut-il proclamer qu'une telle motion est ignoble... ??

En effet, comment expliquez-vous qu'un tel lieu d'injection soit installé à la vue de tous, Genevois, touristes, enfants, etc... Admettez, Mesdames et Messieurs les députés, que ce lieu, malgré tout ce que l'on dit, est une place ouverte et propice au trafic ! Pour les sceptiques qu'il pourrait y avoir parmi nous, nous vous invitons à vous rendre aux alentours de Cornavin où vous ne pourrez que constater l'état et le comportement, quelquefois agressif, de ces marginaux.

Il est donc important, pour notre cité internationale, de déplacer ce centre dans l'enceinte des HUG, évitant ainsi, non seulement un aller-retour des ambulances faisant suite à des overdoses éventuelles, mais également, ce qui est cher aux Verts, une diminution de monoxyde de carbone dégagée par ces voitures de transport en urgence. Il va de soi que nous n'oublions pas que les nuisances des avertisseurs sonores desdites ambulances ne sont pas à négliger et les habitants genevois ne pourront que vous remercier.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, d'accepter cette résolution pour que l'image de Genève soit garante de sécurité et non pas de no man's land !